

IS1	Niveau de Priorité	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication
	1	

Documents v isés	Actions à coordonner avec :
DOCOB / Plan de gestion	
Thématique / Ligne d'action	3. Information et sensibilisation
Habitats et espèces concernés	Tous les habitats naturels et les espèces
Zone d'application	L'ensemble du site
Statut foncier des parcelles	<ul style="list-style-type: none"> - Terrains appartenant au CELRL - Terrains privés - DPM - Terrains du Conseil général
Maître d'ouv rage	Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération
Maître d'œuv re / Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Bureau d'études (BE) en communication environnementale, - Associations d'éducation à l'environnement, - Association environnementale,...

Objectif principal :

- Information, sensibilisation, formation et éducation des publics sur les enjeux du site Natura 2000

Objectifs secondaires :

- Favoriser la participation de la population locale
- Favoriser la modification des comportements des visiteurs et des usagers de ces territoires
- Responsabiliser les visiteurs et les acteurs locaux sur le maintien de la qualité des milieux.
- Promouvoir le document d'objectifs et le site (renseigner l'ensemble de la population locale)
- Sensibiliser, former et éduquer les personnes fréquentant le site à la richesse du milieu naturel et à l'intérêt de maintenir les habitats naturels d'intérêt communautaire et prioritaires (importance de la biodiversité), aux liens étroits qui unissent les populations locales et les habitats naturels, aux attitudes environnementales ou écotoyennes à adopter sur le site et dans sa vie de tous les jours (respect de la réglementation)

Descriptif des tâches :

- Définir des publics cibles,
- Identifier les messages à transmettre
- Identifier les notions ou thématiques sur lesquelles communiquer
- Définir les outils de communication, d'information et de sensibilisation : plaquettes, panneaux d'information et de sensibilisation, parcours thématiques, mallette pédagogique, animation pédagogique, lettre d'information pour les acteurs locaux, site internet, article de presse régulier à paraître dans les publications communales
- Définir une signalétique appropriée
- Elaborer un plan de communication complet et opérationnel

Observations et recommandations :

Observation

Préalablement au développement d'outils « promotionnels », une réflexion sur le type d'activité devrait être menée sur le site (capacité d'accueil du site, capacité de support des espaces naturels, dégradation possible des milieux naturels dérangement possible des espèces et des activités locales, respect de la propriété privée ...).

Recommandations

Sujets à traités :

- Les habitats naturels et/ou à leurs espèces (espèces végétales remarquables et avifaune),
- La menace que représentent les espèces envahissantes,
- Le respect des activités économiques et de loisirs locales (chasse, agriculture...),
- Secteur ouest: public scolaire et naturaliste (groupe accompagné),
- Respect des aménagements immobiliers (barrières et ganivelles),
- Impact du plomb de chasse sur les oiseaux

Prévoir les activités et les outils de communication en tenant compte des types de publics attendus sur chaque secteur :

- Secteur du Lido : grand public libre ou accompagné.
- Secteur ouest : public spécialisé et accompagné

Lors de la réalisation d'outils ou d'activités s'information, de sensibilisation et pédagogique

- Voir à coordonner ces actions et outils et à harmoniser les contenus
- Afficher une communication pour tous les types de publics: élus, acteurs du tourisme, touristes, scolaires, usagers...

Calendrier de réalisation :

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Elaboration du plan de communication par un BE (Bureau d'études)					
Mise en œuvre du plan de communication par Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération.					

Nature des dépenses :

Elaboration d'un plan de communication (forfait)
Mise en œuvre par Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération
(comptabilisé dans l'enveloppe de l'animation)

Coûts en € TTC

15 000,00

cf. fiche action AC1

Total du coût de l'action IS1 pour 6 ans : 15 000,00 €*

* Evaluation à titre indicatif sur la base des tarifs pratiqués à l'année 1 du document.

Plan de financement :

	Europe	État	Région	Départ.	Autres	Autofinancement (CELRL et PMCA)	TOTAL
%		50 (DIREN) + 10 (Mission Littoral)				40	100 %
€		9 000,00				6 000,00	15 000,00 € *

* A titre indicatif ; financement pressenti.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

- Plan de communication
- Nombre de personnes touchées par les actions de sensibilisation, de formation et d'éducation
- Nombre de bulletins d'information distribués
- Création de nouvelles associations ou de structures spécialisées dans la sensibilisation et l'éducation à l'environnement

IS2	Niveau de Priorité	Entretien et créer des équipements de sensibilisation
	1	

Documents vus	Actions à coordonner avec :
DOCOB / Plan de gestion	

Thématique / Ligne d'action	3. Information et sensibilisation
------------------------------------	-----------------------------------

Habitats et espèces concernés	Tous les habitats naturels et les espèces
--------------------------------------	---

Zone d'application	Lido côté étang (entre la route D81 et l'étang)
---------------------------	---

Statut foncier des parcelles	<ul style="list-style-type: none"> - Terrains appartenant au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres - Terrains privés
-------------------------------------	--

Maître d'ouvrage	Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération
-------------------------	---

Maître d'œuvre / Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Association en éducation à l'environnement, - Association pour la protection de la nature, - Bureau d'étude en environnement...
-------------------------------------	---

Objectif principal :

- Installer un mobilier adapté pour l'observation de la faune et flore

Descriptif des moyens :

Equipements de sensibilisation à réaliser

- un nouveau poste d'observation d'oiseaux,
- un sentier thématique sur la faune et la flore et les habitats naturels,
- un centre de référence pour le public (Maison de l'étang à la cabane du village des pêcheurs)

Observations et recommandations :

Observation

La réalisation, l'installation et l'entretien du mobilier d'observation, des sentiers peut être pris en charge par le gestionnaire des territoires du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, Perpignan Méditerranée.

Calendrier de réalisation :

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6

Nature des dépenses :	Coûts en € TTC
Equipements de sensibilisation à réaliser	
<ul style="list-style-type: none"> - un nouveau poste d'observation d'oiseaux, 	15 000,00
<ul style="list-style-type: none"> - un sentier thématique sur la faune et la flore et les habitats naturels, 	cf fiche action PHE11
<ul style="list-style-type: none"> - un centre de référence pour le public (forfait) 	7 000,00
Total du coût de l'action IS2 pour 6 ans :	22 000,00 €*

* Evaluation à titre indicatif sur la base des tarifs pratiqués à l'année 1 du document.

Plan de financement :

	Europe	État	Région	Départ.	Autres	Autofinancement (CELRL, PMCA)	TOTAL
%		60	10	10		10+10	100 %
€		13 200,00	2 200,00	2 200,00		4 400,00	22 000,00 €*

* A titre indicatif ; financement pressenti.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

- Factures et photos des nouveaux équipements de sensibilisation

IS3	Niveau de Priorité	Sensibiliser les usagers au respect de la flore patrimoniale du site Natura 2000
	2	

Documents v isés	Actions à coordonner avec :
Plan de gestion	Éleveurs et aménageurs

Thématique / Ligne d'action	3. Information et sensibilisation
------------------------------------	-----------------------------------

Habitats et espèces concernés	Les plantes protégées et remarquables
--------------------------------------	---------------------------------------

Zone d'application	L'ensemble du site
---------------------------	--------------------

Statut foncier des parcelles	<ul style="list-style-type: none"> - Terrains appartenant au CELRL - Terrains privés - DPM - Terrains du Conseil général
Maître d'ouv rage	<ul style="list-style-type: none"> - CELRL - Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération
Maître d'œuv re / Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération, - Associations environnementales ou de protection de la nature ou d'éducation à l'environnement...

Objectif principal :

- Protection des stations de plantes remarquables

Objectifs secondaires :

- Préserver les espèces d'intérêt communautaire, espèces remarquables

Descriptif des moyens :

Porter à connaissance et mettre à disposition des documents dans la cabane d'accueil (au village des pêcheurs).

- Mettre à la disposition des acteurs, des aménageurs et des gestionnaires du territoire une carte présentant la localisation des plantes remarquables.

Cette carte sera détenue par le Conservatoire du littoral, propriétaire de la majorité des terrains, de même que par le gestionnaire des terrains du conservatoire. Les services de l'administration, les associations de protection de la nature, de même que le conseil général pourront aussi détenir ces informations.

Observations et recommandations :

Observation

Ce porter à connaissance est nécessaire si l'on souhaite que les gestionnaires et les aménageurs prennent en compte les espèces végétales remarquables du site dans le cadre de leurs actions et projets.

Recommandation

Limiter l'accès à cette information. Seules des raisons valables peuvent permettre la divulgation de la localisation des espèces les plus remarquables.

Calendrier de réalisation :

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Disponibilité de la carte dès la validation et la mise en œuvre du DOCOB – Plan de gestion.					

Nature des dépenses :	Coûts en € TTC
Ne génère pas de dépense.	
Total du coût de l'action IS3 pour 6 ans :	*

* Evaluation à titre indicatif.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

- Nombre de personnes consultant la carte
- Aménagements et projets prenant en compte les espèces végétales remarquables du site

IS4	Niveau de Priorité	Intégrer et adapter les animations pédagogiques au site Natura 2000
	2	

Documents v isés	Actions à coordonner avec :
DOCOB / Plan de gestion	Les associations d'éducation à l'environnement (PRIMAVERA, Eden, GOR,...).
Thématique / Ligne d'action	3. Information et sensibilisation
Habitats et espèces concernés	Les plantes protégées et remarquables
Zone d'application	L'ensemble du site
Statut foncier des parcelles	<ul style="list-style-type: none"> - Terrains appartenant au CELRL - Terrains privés - DPM - Terrains du Conseil général
Maître d'ouv rage	<ul style="list-style-type: none"> - CELRL - Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération,
Maître d'œuv re / Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Association d'éducation à l'environnement (PRIMAVERA, EDEN...), - Association de protection de la nature (APVZH, GOR...), - Fédération et associations des chasseurs, - Bureau d'étude en environnement...

Objectif principal :

- Information, sensibilisation, formation et éducation des publics sur les enjeux du site Natura 2000

Objectifs secondaires :

- Favoriser la modification des comportements des visiteurs et des usagers de ces territoires
- Responsabiliser les visiteurs et les acteurs locaux sur le maintien de la qualité des milieux.

Descriptif des moyens :

Des animations pédagogiques existent déjà sur le site. Il s'agit de coordonner et harmoniser ces animations et de compléter leur contenu en intégrant les notions suivantes :

- Le réseau Natura 2000
- La directive Habitats et le maintien de la diversité biologique
- Les habitats d'intérêt communautaire et prioritaires et les habitats remarquables
- Les espèces d'intérêt communautaire et prioritaires et les espèces remarquables (protégées et rares)

En outre, de nouvelles animations pédagogiques peuvent être créées sur le thème de Natura 2000.

Observations et recommandations :

Observation

A ce jour, l'agglomération a créé une régie pour organiser les visites guidées sur le site. Les recettes générées par cette régie sont intégralement reversées dans la gestion du site. Deux type de public et deux traitement différents sont actuellement en place :

- la visite pour les scolaires est assurée par des associations de protection de la nature et d'éducation à l'environnement. Les visites scolaires ont lieu de septembre à juin avec un moyenne de 10 classes par mois
- les visites grand-public sont assurées par les gardes du littoral. Les visites grand-public sont organisées de juin à septembre.

Les futures animations devront être destinées aux publics scolaire et grand-public.

Calendrier de réalisation :

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Cette action peut être entreprise dès la première année en fonction de la volonté des associations et du gestionnaire du territoire.					

Nature des dépenses pour la révision des animations existantes afin d'y intégrer des notions de Natura 2000	Coûts en € TTC
Actualiser les animations pédagogiques grand public (130 € x 6 jours / 6 ans)	780,00
Actualiser les animations pédagogiques scolaire (200 € x 6 jours / 6 ans)	1 200,00
Total du coût pour 6 ans :	1 980,00 €*

* Evaluation à titre indicatif sur la base des tarifs pratiqués à l'année 1 du document.

Plan de financement :

	Europe	État	Région	Départ.	Autres (recettes de la régie)	Autofinancement (CEL RL et PMCA)	TOTAL
%		30	20	20	10	20	100 %
€		594,00	396,00	396,00	198,00	396,00	1 980,00 €*

* A titre indicatif ; financement pressenti.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

- Nombre de participants aux animations pédagogiques
- Evaluation de la satisfaction des participants (grâce à des formulaires d'évaluation rempli par les participants)
- Bilan annuel et suivi du tableau de bord de l'activité